



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 18 juin 2026

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 28

Objet : Compte de gestion et compte administratif 2025

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	8 juin 2026	Présents Mesdames, Messieurs
Observation : Arrivée de Madame Castaldi (GBCA) Arrivée de Monsieur Burger (GBCA) Arrivée de Monsieur Gilbert (GBCA) Le Président – Monsieur Jacquemin ne prend pas part au vote		GBCA (980 voix) : Titulaires : Burger, Brun, Castaldi, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jacquemin, Miotte, Trapp – Suppléants : Fumey, Maurice, Meslot ; RBFC (140 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud ; CCST (240 voix) : Titulaires : Bietry, Garnier, Hottlet, Monnier-Von Aesch, Wersinger ; CCVS (120 voix) : Titulaires : Coddet, Freset ;
Nombre de voix	1 340	Procurations De M Fluckiger (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Ketfi Charif (GBCA) à M Miotte (GBCA) De M Kneip (GBCA) à M Guyod (GBCA) De M Mançanet (GBCA) à M Meslot (GBCA) De M Payrou (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De Mme Py (CCST) à M Bietry (CCST) De M Salort (CCSV) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1 340	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

L'analyse du compte administratif offre une photographie fidèle de la situation financière du Syndicat à la clôture de l'exercice concerné, permettant d'évaluer les équilibres budgétaires et la gestion des ressources.

Pour l'année 2025, le document reprend les résultats de l'exercice 2024. On y constate un solde négatif en section d'investissement, à hauteur de -3 704 306.88 €, tandis que la section de fonctionnement présente un excédent de + 5 180 253.08 €.

I - La Section de Fonctionnement

Préambule

Depuis maintenant 10 ans, comme l'illustre le synoptique, la section de fonctionnement affiche systématiquement un excédent. Pour l'exercice 2025, ce dernier atteint 5 621 142.89 €, permettant de couvrir 1 167 327.61 € du besoin de financement en section d'investissement. Le résultat global

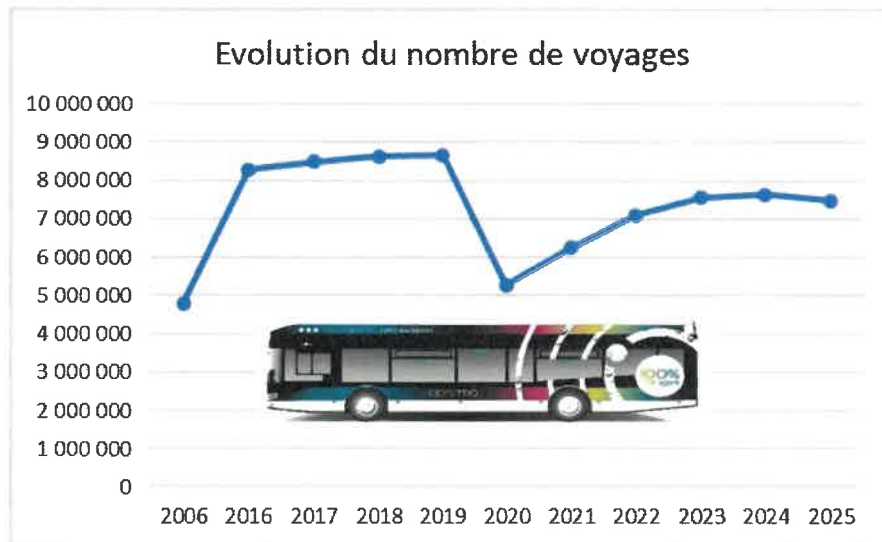
de l'année s'élève ainsi à + 4 769 275,73 €, une bonne performance comparée aux exercices précédents.

En 2025, nous constatons une baisse du versement mobilité, après plusieurs années de hausse. Une nouvelle préoccupante, tempérée toutefois par la bonne santé des recettes commerciales, qui constituent un socle rassurant pour financer les projets à venir — verdissement de la flotte, développement des mobilités douces — même si les perspectives pour 2026 restent très incertaines, dans un contexte économique général peu lisible et un marché de l'emploi sous tension.

L'année est également marquée par la cession des bus à hydrogène détruits dans l'incendie. Du côté de la fréquentation, le réseau bus enregistre un recul de 2 %, avec 7 490 400 voyages au total. Ce repli s'explique par plusieurs tendances de fond : une baisse générale du nombre de déplacements, mais aussi l'essor rapide des alternatives comme la trottinette, le covoiturage, le vélo électrique en libre-service ou encore l'autopartage.

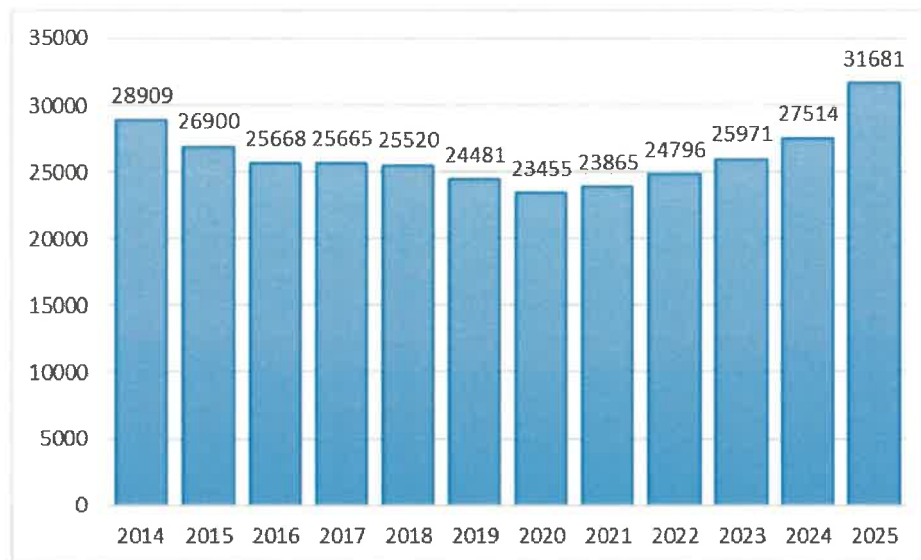
Dans ce contexte — un versement mobilité fluctuant, des coûts de transport en hausse continue et des besoins d'investissement qui restent importants — la discipline budgétaire n'est pas une option.

C'est grâce aux choix effectués cette année encore qu'aucune contribution supplémentaire ne sera demandée aux membres du SMTC au titre de 2025.





Dépenses de fonctionnement 2014-2025 (en k€)



Avec la hausse continue des coûts liés aux transports (carburant, réparation flotte bus et voitures), nos charges progressent, mais de façon maîtrisée : chaque dépense a été passée au crible, limitée au strict nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des services de mobilité.

Cette gestion rigoureuse témoigne de notre attachement à remplir notre mission de service public avec efficacité et responsabilité financière.



Synoptique du compte administratif au 31/12/2025

(en milliers d'€)

	Dépenses en K€	Recettes en K€
Recettes réelles	26 367	33 997
Recettes d'ordre	5 314	1829
	31 681	35 826
Excédent 2025		4 145
Excédent 2024		2 932
Excédent 2023		4 252
Excédent 2022		3 742
Excédent 2021		1 991
Excédent 2020		3 148
Excédent 2019		565
Excédent 2018		1 192
Excédent 2017		998
Excédent 2016		320
Déficit 2015		-414
Déficit 2014		-1 298
Participation membres 2014		980
Excédent cumulé		22 553
Abondement à la section d'investissement		
en 2017		557
en 2018		687
en 2019		499
en 2020		1730
en 2021		2186
en 2022		2194
en 2023		5375
en 2024		3704
Total abondement		16 932
Excédent cumulé de fonctionnement à fin 2025		5 621
Besoin section investissement		1 167
Résultat cumulé au 31 décembre 2025		4 454
Excédent RTTB AU 31 décembre 2025		315
Excédent consolidé SMTC/RTTB		4 769

A - Les recettes

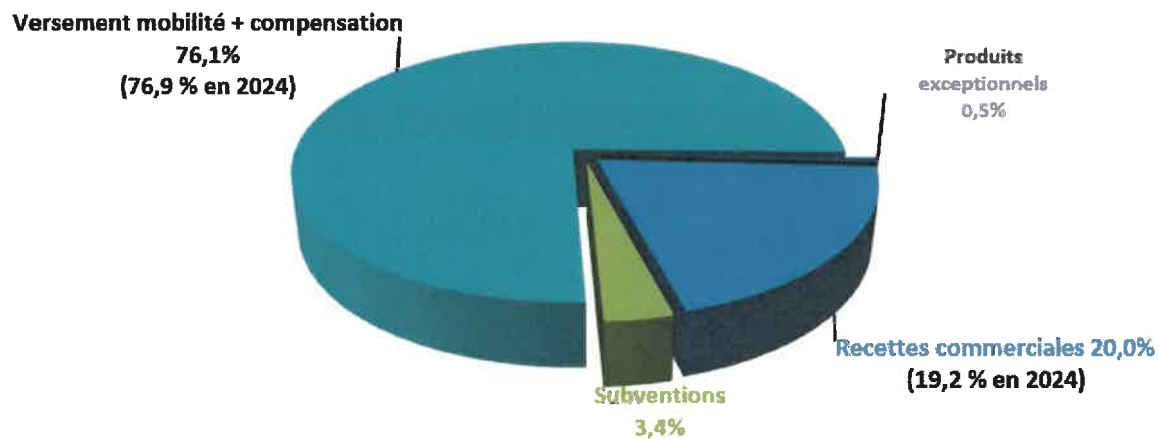
CA 2025	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
RECETTES	BP	BS + DM	TOTAL			
			-			
Remboursement sur personnel	5 500	-	5 500	4 392	- 1 108	-20
Billetterie	2 707 000	-	2 707 000	2 683 316	- 23 684	-1
RBt urssaf + ETAT SIE		-	-	2	2	
ALS+VLS	358 000	-	358 000	394 158	36 158	10
VLS communes	105 000	-	105 000	76 287	- 28 713	-27
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000	30 901	5 901	24
Fraudes	50 000	-	50 000	34 425	- 15 575	-31
Part. communes et dépt	-	-	-	-	-	
RPI - subvention	135 000	-	135 000	75 127	- 59 873	
Divers	-	-	-	-	-	
Versement Mobilité	23 060 000	- 300 000	22 760 000	22 799 881	39 881	0
Compensation (seuil 9 à 11)	99 000		99 000	98 920	- 80	
VM - Compensation LFR 3			-	-	-	
Subventions statutaires	3 859 372	-	3 859 372	1 025 435		0
Subventions Transfert compétences		-	-	2 833 937		-
Participations diverses	-	-	-		-	-
Subventions déficit - statut SMTG	-	-	-		-	
Produits financiers		-	-	-	-	
Produits exceptionnels	6 000	-	6 000	159 570	153 570	2559
Produits cessions d'actifs	3 815 000	-	3 815 000	3 781 039	- 33 961	-1
Excédent reporté		1 475 946	1 475 946		- 1 475 946	-100
Amortissement des subventions	1 833 967		1 833 967	1 828 409.78	- 5 557	0
Reprises sur amort. des immos	-	-	-	-	-	
Total recettes	36 058 838.77	1 175 946.20	37 234 784.97	35 825 798.95	-1 408 986.02	-4

1. Les recettes commerciales

Les recettes commerciales regroupent les recettes du trafic (clientèle du réseau), les recettes fraudes et celles liées à notre compétence transport scolaire.

Leur total s'établit à 6 020 963 € en 2025, représentant 20 % des recettes totales. Ce ratio progresse vers le niveau d'avant-crise de 2019 (21.1 %), après 19.3 % en 2022, 19.8 % en 2023 et 19.2 % en 2024.

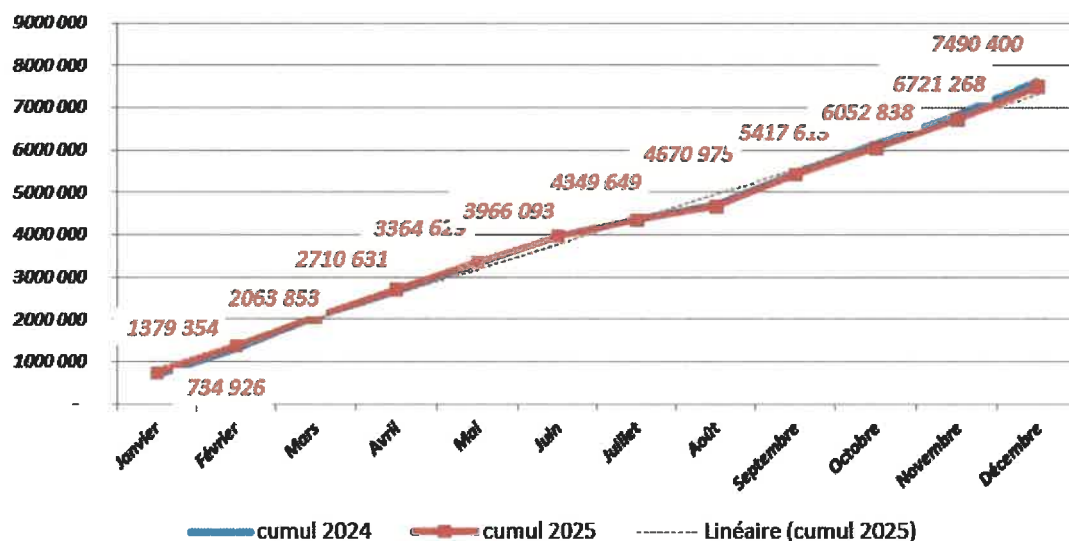
	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Billetterie	3 077 474 €	2 794 203 €	2 980 227 €	2 679 423 €	2 316 471 €	2 060 873 €
Fraudes	34 425 €	46 845 €	63 889 €	54 120 €	29 246 €	32 690 €
Part. Communes, ComCom, RPI	75 127 €	123 786 €	124 791 €	117 103 €	106 258 €	98 176 €
Sub. et Transfert e compétences	2 833 937 €	2 819 696 €	2 708 142 €	2 496 903 €	2 457 945 €	2 457 922 €
Recettes	6 020 963 €	5 784 530 €	5 877 049 €	5 347 549 €	4 909 920 €	4 649 661 €



1.1. Les recettes du trafic

Les recettes de billetterie restent étroitement liées aux comportements de mobilité, dominés en grande majorité par l'usage du bus. En complément, les revenus issus des services de VLS (vélos en libre-service) et ALS (autos en libre-service) participent à l'équilibre global. Avec une stabilisation de la fréquentation dans les bus en 2024, nous observons, en 2025 une contraction de 2 % du nombre de voyages pour atteindre 7 490 400. En revanche, le service d'autopartage affiche sa plus belle année depuis le lancement du service, avec une progression moyenne sur l'ensemble des indicateurs de + 15 % par rapport à 2024. Les résultats des vélos en libre-service, passés à l'électrique à l'été, sont déjà très prometteurs.

Voyages



Après un recul de 6.5 % en 2024, les recettes de billetterie rebondissent nettement en 2025, avec une progression de plus de 10 % pour atteindre 3 077 474 €. Cette reprise est portée en particulier par le dynamisme du vélo en libre-service et de l'autopartage.

Répartition par mode	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Bus	2 683 316	2 501 618	2 657 583	2 376 063	2 060 346	1 868 054
Vélo	42 482	17 555	22 537	24 707	21 540	21 439
Voiture	351 676	275 030	300 107	278 653	234 585	171 380
Total (en €)	3 077 474	2 794 203	2 980 227	2 679 423	2 316 471	2 060 873

Recettes cumulées

Mois	Année 2024	Année 2025	%		Cumul 2024	Cumul 2025	%	
Janvier	282 290	290 151	➡	2,8%	282 290	290 151	➡	2,8%
Février	255 931	256 792	➡	0,3%	538 221	546 943	➡	1,6%
Mars	270 188	282 429	➡	4,5%	808 409	829 371	➡	2,6%
Avril	252 459	261 493	➡	3,6%	1 060 868	1 090 864	➡	2,8%
Mai	270 216	259 015	➡	-4,1%	1 331 084	1 349 879	➡	1,4%
Juin	250 210	272 140	⬆	8,8%	1 581 294	1 622 019	➡	2,6%
Juillet	230 741	226 355	➡	-1,9%	1 812 035	1 848 374	➡	2,0%
Août	212 431	189 232	⬇	-10,9%	2 024 466	2 037 606	➡	0,6%
Septembre	259 164	290 602	⬆	12,1%	2 283 629	2 328 208	➡	2,0%
Octobre	277 708	268 667	➡	-3,3%	2 561 337	2 596 875	➡	1,4%
Novembre	260 305	261 508	➡	0,5%	2 821 642	2 858 383	➡	1,3%
Décembre	265 259	272 561	➡	2,8%	3 086 901	3 130 944	➡	1,4%

1.2. La fréquentation

a - L’offre transport collectif

- Les voyages

Depuis le Covid, les usages et les pratiques restent modifiés, toutefois, depuis 2 ans, le réseau retrouve de plus en plus ses usagers. En 2025, nous constatons une légère contraction de 2 % pour atteindre 7 490 400 voyages.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de voyages	8 635 439	8 667 429	5 281 422	6 254 990	7 125 337	7 566 178	7 640 576	7 490 400



Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2024	Année 2025	%		Cumul 2024	Cumul 2025	%	
Janvier	675 011	734 926	↑	8,9%	675 011	734 926	↑	8,9%
Février	615 933	644 428	↑	4,6%	1 290 944	1 379 354	↑	6,8%
Mars	760 794	684 499	↓	-10,0%	2 051 738	2 063 853	↑	0,6%
Avril	600 806	646 778	↑	7,7%	2 652 544	2 710 631	↑	2,2%
Mai	671 869	653 998	↓	-2,7%	3 324 413	3 364 629	↑	1,2%
Juin	650 354	601 464	↓	-7,5%	3 974 767	3 966 093	↓	-0,2%
Juillet	403 387	383 556	↓	-4,9%	4 378 154	4 349 649	↓	-0,7%
Août	343 379	321 326	↓	-6,4%	4 721 533	4 670 975	↓	-1,1%
Septembre	743 010	746 638	↑	0,5%	5 464 543	5 417 613	↓	-0,9%
Octobre	693 055	635 225	↓	-8,3%	6 157 598	6 052 838	↓	-1,7%
Novembre	693 369	668 430	↓	-3,6%	6 850 967	6 721 268	↓	-1,9%
Décembre	642 689	625 261	↓	-2,7%	7 640 576	7 490 400	↓	-2,0%

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- L'offre Triple-Play

Sur un total de 70 879 clients, plus de 43 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo au cours de l'année 2025. En moyenne, plus de 22 940 clients différents ont recours chaque mois à l'un de nos modes de transport, témoignant de la pertinence et de la complémentarité de notre offre de mobilité.

Nombre de clients uniques par mode :

	Nombre de clients uniques
BUS	37 868
VLS	3 498
ALS	1 679

Nombre mensuel moyen de clients par type de mode :

	Nombre moyen de clients/mois	/N-1
BUS	22 558	-1.33 %
VLS	840	7.69 %
ALS	538	11.62 %

Nombre mensuel moyen de clients par nombre de mode :

	Nombre moyen de clients/mois	/N-1
Un mode	22 019	-1.45 %
Deux modes	856	7.94 %
L'offre Triple-Play	68	6.25 %

Ces résultats confirment la place prépondérante du réseau de bus dans les usages, malgré une légère baisse de fréquentation. Cette évolution s’inscrit dans un contexte plus large de transformation des habitudes de mobilité, marqué par une diminution globale des déplacements et une consommation de la mobilité en mutation. Le développement du télétravail contribue également à réduire les besoins de déplacement du quotidien, entraînant une baisse des trajets domicile-travail. Parallèlement, l’essor des solutions alternatives, avec une progression marquée des services VLS et ALS, traduit un report partiel vers des modes de déplacement plus flexibles, notamment les vélos électriques.

Par ailleurs, les données confirment une consolidation des pratiques multimodales, avec une augmentation des usagers combinant deux modes ainsi que de l’offre Triple-Play, illustrant une appropriation croissante des solutions de mobilité intégrées.

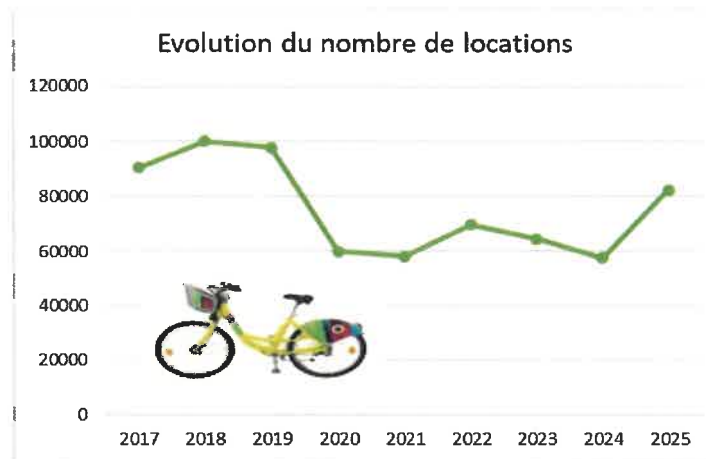
b – L’offre de Vélo en Libre-Service

L'exercice 2025 est marqué par une évolution structurelle majeure du service, avec le remplacement intégral de la flotte de vélos musculaires par des vélos électriques au cours des mois de juin à août. Cette transition s'est accompagnée d'une révision tarifaire, portant le prix à la minute de 0.02 € à 0.04 €. Malgré ce doublement tarifaire et une interruption du service de deux mois sur l'exercice, l'activité enregistre une progression significative, tant en nombre de locations qu'en distance parcourue.

En 2025, 3 498 clients uniques ont utilisé notre service de vélo, soit une augmentation de 27 %.

Au total, 82 310 locations ont été effectuées, représentant 192 565 kilomètres parcourus. Un trajet dure en moyenne 23 minutes pour une distance de 2.3 kilomètres.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de locations	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365	57 360	82 310



	année 2024	année 2025	%	cumul 2024	cumul 2025	%
Janvier	2 525	2 694	↑ 6,7%	2 525	2 694	↑ 6,7%
Février	3 030	2 569	↓ -15,2%	5 555	5 263	↓ -5,3%
Mars	4 987	3 925	↓ -21,3%	10 542	9 188	↓ -12,8%
Avril	5 134	4 627	↓ -9,9%	15 676	13 815	↓ -11,9%
Mai	6 571	2 259	↓ -65,6%	22 247	16 074	↓ -27,7%
Juin	6 680	-		28 927	16 074	↓ -44,4%
Juillet	5 759	504	↓ -91,2%	34 686	16 578	↓ -52,2%
Août	5 363	9 874	↑ 84,1%	40 049	26 452	↓ -34,0%
Septembre	5 445	15 778	↑ 189,8%	45 494	42 230	↓ -7,2%
Octobre	5 153	15 717	↑ 205,0%	50 647	57 947	↑ 14,4%
Novembre	3 882	13 510	↑ 248,0%	54 529	71 457	↑ 31,0%
Décembre	2 831	10 853	↑ 283,4%	57 360	82 310	↑ 43,5%

Les recettes enregistrées au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 47 124.92 € HT.

En complément des montants acquittés par les usagers, les communes et établissements équipés de stations e-VLS versent au SMTC une redevance annuelle de 400 € par vélo. Pour l'année 2025, cette contribution s'est élevée à 76 287 €, trois mois n'ayant pas été facturés en raison du passage des VLS musculaires aux e-VLS (la phase de bascule vers les e-VLS s'est tenue de juin à août 2025).



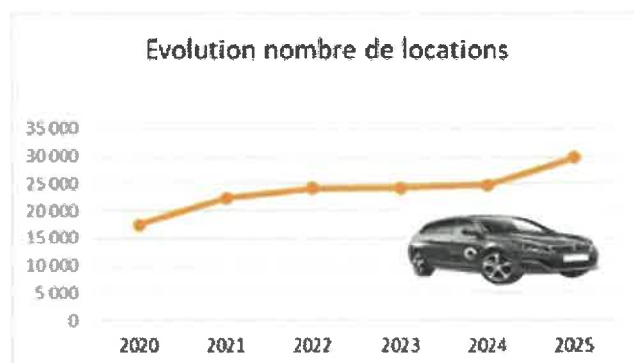
c - L'offre Auto en Libre-Service

L'exercice 2025 constitue le niveau d'activité le plus élevé depuis le lancement du service en 2013. L'introduction de nouveaux véhicules a eu un impact direct sur cette dynamique, se traduisant par une hausse du nombre de locations, des kilomètres parcourus et de la durée totale d'utilisation.

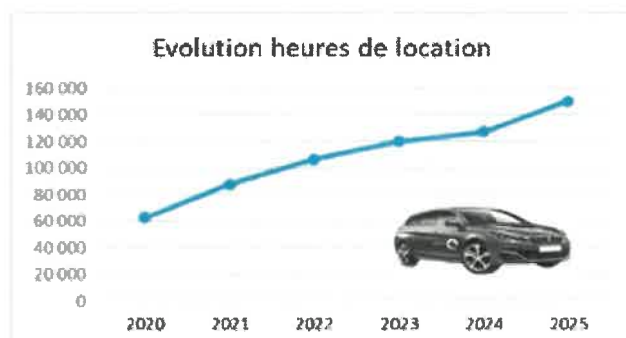
- Nombre de locations : 29 728, en hausse de 20.5 % par rapport à N-1
- Durée totale de location : 150 090 heures, en augmentation de 17.8 %
- Kilomètres parcourus : 1 234 899 km, soit une progression de 17.1 %

Les recettes enregistrées au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 383 011,71 € HT.

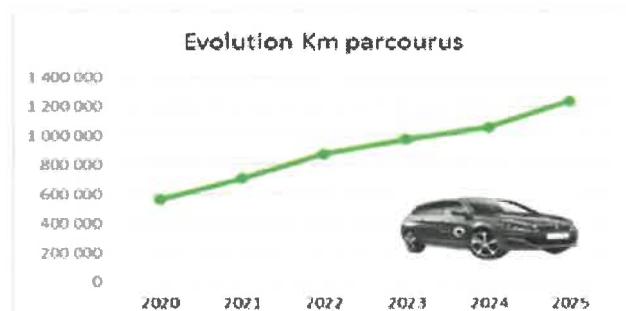
Année	Nombre de locations
2020	17 483
2021	22 320
2022	24 042
2023	24 197
2024	24 698
2025	29 728



Année	Heures de location
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476
2023	119 841
2024	127 377
2025	150 090



Année	Kms parcourus
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378
2023	971 057
2024	1 054 640
2025	1 234 899



d - L'offre de Vélos à assistance électrique en Location Longue Durée

En 2025, 138 contrats de location ont été conclus, répartis comme suit :

- 39 % pour une durée de 12 mois
- 41 % pour une durée de 6 mois
- 20 % pour une durée de 3 mois

Cette répartition est globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes correspondantes s'élèvent à 14 960 €.

Une légère baisse des locations est néanmoins observée durant la période hivernale, en lien avec des facteurs saisonniers. Toutefois, sur le reste de l'année, la totalité de la flotte est louée, traduisant un niveau de demande soutenu et une bonne adéquation de l'offre aux besoins des usagers.

1.3. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'intégralité des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort, tel que le définit la Loi d'Orientation des Mobilités et ce sur tout le département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le sont via la Région et non plus le Département.

Depuis 2018, seule la Région effectue les versements. Pour 2025, ils sont de 2 833 937.17 € (2024 = 2 819 696.10 € soit une évolution de 0.5 % due à l'application de la formule de révision qui prend en compte les indicateurs métiers et non plus la DGF).

1.4. La contribution statutaire

En complément de la subvention scolaire, détaillée ci-avant, la Région verse une contribution dite statutaire, en lieu et place du Département. Pour 2025, celle-ci est de 1 025 435 €. La contribution totale de la Région est de 3 859 372.17 €.

Evolution de la dotation scolaire en milliers d'€

	2013	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Scolaire	3 310	2 373	2 415	2 458	2 442	2 497	2 708	2 819	2834
Statutaire	1 139	859	875	890	884	903	980	1 020	1025
Total	4 449	3 232	3 290	3 348	3 326	3 400	3 688	3 839	3859
Différence/ an		0	+ 58	+ 58	-22	+ 74	+ 288	+ 151	+20

1.5. La participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 75 126.66 €.

RPI de Roppe	4 418.82 €
RPI de Vétrigne	4 418.82 €
Syndicat de la Baroche	21 858.06 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	23 003.82 €
RPI Reppe Foussemagne	10 116.96 €
Fontenelle/Petit-Croix	11 310.18 €

1.6. La recette fraude

En 2025, 97 589 voyageurs ont été contrôlés, contre 112 634 en 2024, pour une recette de 34 425 €.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nb	115 911	94 558	124 997	112 634	97 589
Tx contrôle	2,00%	1,63%	1,69%	1,58%	1,33%
Nb pv	1 701	2 780	3 726	3 236	2 105
Recette	29 246 €	54 120 €	63 889 €	46 845 €	34 425 €

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de cette perte de recettes par l'octroi d'une compensation.

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé, ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années Covid 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, l'impact pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités, consistant à prendre en compte les pertes de recette de VM. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a facilité la reprise économique ce qui a donné en 2022 et 2023 un VM plus conséquent que prévu mai qui n'aura pas durée.

Le fléchissement observé au cours de l'année 2024 perdure en 2025. Force est de constater que le VM n'est pas à la hauteur de ce qui avait été prévu au BP. Alors que nous avions estimé une recette brute de VM à hauteur de 23 060 000 € au BP 2025 (puis minoré de 300 000 € au BS), c'est une recette de **22 799 880.84 €** en brut que nous enregistrons.



L'anticipation de cette dégradation a été prise en compte au BS et nous avons donc pu ajuster nos dépenses.

Au final, le **VM net 2025 s'établit à 22 671 372 €** - compensation de 98 922 € comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés) soit quasi – 251 700 € par rapport à 2024 (pour mémoire, alors que 2024/2023, c'était + 435 947 €, nous affichions quasiment 1 364 000 € en 2023 par rapport à 2022).

en €	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL NET
2025	22 799 881	227 431	22 572 450	98 922	22 671 372
2024	23 054 053	229 966	22 824 087	98 919	22 923 005
2023	22 613 712	225 574	22 388 138	98 920	22 487 058
2022	21 232 170	207 998	21 024 172	98 895	21 123 067
<i>dont Restes à recouvrer URSSAF CN 2022</i>					380 494
2021*	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 305 116
<i>dont compensation de l'Etat</i>					176 495
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
<i>dont compensation de l'Etat</i>					1 528 628
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Les produits exceptionnels : 159 570 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- de crédits issus des quotas Carbone provenant du Ministère des transports : 113 624 €
- de pénalités à l'encontre des transporteurs : 18 435 €
- du partenariat avec les Eurockéennes pour 24 000 € (dont 12 000 € de 2024)
- des frais de dossiers des impayés : 1 960 €

4. Les remboursements sur le personnel : 4 392.26 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- des indemnités journalières (CPAM) : / €
- des remboursements de l'assurance statutaire : 2 872.26 €
- de remboursement du fond de compensation du SFT 2023 : 1 520 €

5. Les produits de cession d'éléments d'actif : 3 781 039.01 €

Ce compte enregistre principalement les produits :

- des 7 bus H2 sinistrés : 3 770 000 € versés par les assurances AXA France lard
- de véhicules et d'un pont Sefac cédés pour vétusté via Agorastore: 11 030.97 €

6. Les amortissements des subventions : 1 828 409.78 €

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre sections qui correspond à l'amortissement des subventions perçues en 2025 pour l'acquisition de la flotte de bus H2 et la mise aux normes ATEX de l'atelier de la RTTB. (Ces subventions proviennent du PIA, de l'ETAT, de la RBFC, de l'ADEME, de l'EUROPE). Ce montant est important en raison de la sortie des bus H2 sinistrés en janvier 2025.

B - Les dépenses

CA 2025	Etapes budgétaires			C.A.	Ecart	%
DEPENSES	BP	BS + DM	TOTAL			
Charges de fonctionnement	1 518 972	4 946	1 523 918	1 294 677	- 229 241	-15.04
Achats	50 000	-	50 000	36 881	- 13 119	-26
Charges locatives	25 500	4 500	30 000	25 940	- 4 060	-14
Assurances	79 000		79 000	75 811	- 3 189	-4
Documentation	5 000		5 000	2 839	- 2 161	-43
Honoraires	25 000		25 000	14 586	- 10 414	-42
Voyages et Déplacements	15 000		15 000	4 032	- 10 968	-73
Frais de poste et téléphonie	39 000		39 000	25 741	- 13 259	-34
Divers (Cotisation GART)	24 500		24 500	22 812	- 1 688	-7
Charges de personnel	1 160 000		1 160 000	991 376	- 168 624	-15
Autres charges de Gestion	95 500		95 500	94 659	- 841	-1
Dépenses imprévues	472	446	918	-	- 918	-100
Charges liées à l'activité transport	34 539 867	1 171 000	35 710 867	30 385 925	-5 324 941	-14.91
Sous-traitance	22 498 000	- 110 000	22 388 000	22 265 467	- 122 533	-1
Crédit Bail	871 000	-	871 000	870 708	- 292	0
Locations	132 900		132 900	131 209	- 1 691	-1
Rémunération transitaires - sms	45 000		45 000	44 474	- 526	-1
ALS Optymo	555 000	- 58 000	497 000	434 608	- 62 392	-13
Amendes fiscales	1 000		1 000	324	- 676	-68
VAE LLD Optymo	28 000		28 000	25 500	- 2 500	-9
Maintenance Covoiturage	60 000		60 000	50 079	- 9 921	-17
Marketing et commercialisation	400 000	-	400 000	399 704	- 296	0
Entretien et réparations	34 500	-	34 500	30 027	- 4 473	-13
Impôts et taxes	35 000	-	35 000	37 539	2 539	7
Autres charges de Gestion exc	215 000	-	215 000	214 927	- 73	0
Dot dépréciations actifs circulants	5 000		5 000	-	- 5 000	-100
Intérêts des emprunts / charges f	373 000	-	373 000	339 103	- 33 897	-9
VNC des Immos et actifs cédés	4 152 786		4 152 786	4 062 786	- 90 000	-2
Dotation aux amortissements	1 735 000	- 300 000	1 435 000	1 251 117	- 183 883	-13
Remboursement VM	200 000	- 100 000	100 000	922	- 99 078	-99
Frais de gestion VM	230 000	- 3 000	227 000	227 431	431	0
Titres annulés			-	-	-	
Virt section investissements	2 968 681	1 742 000	4 710 681	-	-4 710 681	-100
Total dépenses	36 058 838.77	1 175 946.20	37 234 784.97	31 680 602.26	- 5 554 183	-14.92

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 85.08 %.



1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Ce chapitre prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

Le détail des principaux postes est le suivant :

- Charges de personnel : 991 375.79 € (2024 = 1 140 688.44 €)

Les charges de personnel sont atténuées par une recette de 4 392.26 € dont le détail a été développé ci-avant au point « 4. Les remboursements sur le personnel ».



- Achats pour 36 881.35 € : eau, gaz et électricité pour 22 486.21 €, fournitures administratives pour 9 117.60 €, carburant pour 5 277.54 €.

- Charges locatives / copropriété : siège du SMTC et de l'ESO II pour 25 939.94 €.

- Assurances : 75 811.48 €

- RC et multirisque SMTC 22 563.26 €
- Assurance transports scolaires 11 740.05 €
- Assurance du personnel 40 448.13 € et à cela s'ajoute la participation au CDG au même titre pour 1 060.04 €

- Honoraires : 14 586 €

Les dépenses de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défenses de dossiers pour le compte du SMTC.

En 2025, les dépenses ont principalement été destinées à nous faire accompagner par le Cabinet Silexo (RGPD).

- Voyages et déplacements : 4 031.88 €

- Frais de déplacements : 550.34 €
- Frais de réception : 3 481.54 €

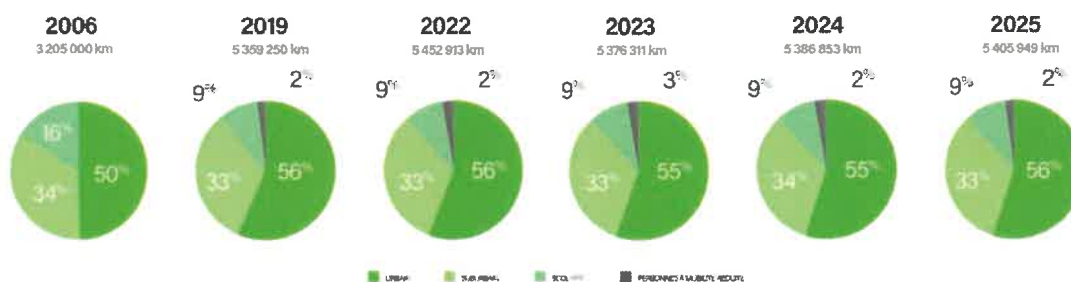
- **Frais postaux et de télécommunications : 27 740.70 €**
 - o Frais d'affranchissement : 5 207.26 €
 - o Frais de télécommunication : 20 533.44 €
- **Divers : 22 812.01 €**
 - o Cotisations professionnelles GART + ATMO : 7 901.66 €
 - o Nettoyage des locaux : 14 910.35 €
- **Autres charges de gestion : 94 659.01 dont principalement**
 - o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
 - o SMTNFC 17 713.07 €
 - o Indemnisation des élus 31 922.54 €
 - o Subventions abris bus 13 500.00 €
 - o Annonces et insertions dans la presse 7 109.64 €
 - o Créances admises en non-valeur et éteintes 4 413.02 €

2. Les charges liées à l'activité transport

Ces charges sont étroitement liées à l'offre kilométrique. Malgré l'augmentation des coûts de transport, nous restons déterminés à maintenir un niveau d'offre équivalent.

Kilomètres	2025		2024		2023		2022	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
Urbain	2 981 113	55,15	2 956 387	54,88	2 981 130	55,45	3 050 814	55,95
Suburbain	1 805 919	33,41	1 810 074	33,60	1 761 997	32,77	1 774 614	32,54
Scolaire	503 029	9,31	481 261	8,93	489 776	9,11	488 825	8,96
PMR	115 888	2,14	139 131	2,58	143 408	2,67	138 660	2,55
TOTAL	5 405 949	100	5 386 853	100	5 376 311	100	5 452 913	100

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 55 % du total et est désormais stabilisée.





La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente 63.18 % des dépenses globales. Il est détaillé ci-après :

	Budget	CA	Ecart
RTTB	13 560 000.00 €	13 450 000.00 €	-110 000.00 €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	7 700 000.00 €	7 625 629.26 €	- 74 370.74 €
RPI	708 000.00 €	663 113.12 €	- 44 886.88 €
Personnes à Mobilité Réduite	355 000.00 €	318 022.31 €	- 36 977.69 €
Mobilité scolaire (Evolity, Sncf, ASR, AIS)	120 000.00 €	146 280.25 €	26 280.25 €
Divers			
<i>Eurockéennes</i>		38 043.72 €	38 043.72 €
<i>Cosécur</i>	25 000.00 €	24 378.58 €	621.42 €
	22 468 000.00 €	22 265 467.24 €	- 202 532.76 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 99.10 %.

2.1. La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2025 fait apparaître une perte comptable de 157 530.55 € (incluant la variation de stock) soit 1.089 % du budget total.

En 2025, le résultat cumulé de 2024 soit 472 991.00 € a été affecté au budget de fonctionnement 2025 de la RTTB ce qui financera pour partie la baisse de la prestation SMTC d'un montant de 110 000 € proposé lors du budget supplémentaire.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2025 s'élève à 315 460,45 € (incluant la variation de stock) soit 2.14 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2025 :

SYNTHESE MENSUELLE DU BUDGET 2025 - arrete au 31/12/2025							
		Budget suppl cumulé au 31/12/2025	Cumul Réalisé Fin décembre 2025	Ecart Budget/Réalisé	Budget Supp2025	Réalisé Fin décembre 2025	% Réalisé Budget annuel 2025 vs réalisé fin décembre
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	13 455 000	13 454 066	-934	13 455 000	13 454 066	99,99%
	(Dont Prestation Transport)	13 450 000	13 450 000	0	13 450 000	13 450 000	100,00%
	SUBVENTIONS	220 000	228 533	8 533	220 000	228 533	103,88%
	(Dont TICPE)	220 000	228 533	8 533	220 000	228 533	103,88%
	REMBST SUR REMUNERATION	216 500	257 522	41 022	216 500	257 522	118,95%
	AUTRES PRODUITS	94 200	77 043	-17 157	94 200	77 043	81,79%
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	600	11 281	10 681	600	11 281	1880,10%
	REPRISE EXCEDENT 31/12/2024	472 991	472 991	0	472 991	472 991	100,00%
	TOTAL RECETTES HT	14 459 291	14 501 436	42 145	14 459 291	14 501 436	100,29%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	2 443 500	2 274 605	-168 895	2 443 500	2 274 605	93,09%
	COUTS DIRECTS VLS	117 250	99 473	-17 777	117 250	99 473	84,84%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 423 651	1 355 331	-68 320	1 423 651	1 355 331	95,20%
	IMPOTS ET TAXES	67 100	52 601	-14 499	67 100	52 601	78,39%
	FRAIS DE PERSONNEL	10 320 849	10 317 181	-3 668	10 320 849	10 317 181	99,96%
	(Dont personnel extérieur)	72 500	69 498	-3 002	72 500	69 498	95,86%
	AUTRES CHARGES	86 941	86 786	-155	86 941	86 786	99,82%
	CHARGES D'EXPLOITATION	14 459 291	14 185 975	-273 316	14 459 291	14 185 975	98,11%
	RESULTAT D'EXPLOITATION	0	315 460	315 460	0	315 460	315 460

L'activité (voir rapport complet en annexe)

Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au dimanche de 5h30 à 23h30.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Liberté ↔ Evette (La Forêt)



Les fréquences mises en place sur le réseau depuis le 31 mars 2015 sont les suivantes :

- ligne 1 : 7 minutes,
- ligne 2 : 7 minutes / 14 minutes sur les branches,
- ligne 3 : 10 minutes,
- ligne 4 : 15 minutes,
- ligne 5 : 15 minutes,
- ligne 8 : 60 minutes.

La RTTB a parcouru sur l'ensemble de ces lignes 2 981 113 km pour l'année 2025 pour un coût de 4.51 €/ km (kilométrage estimé au budget primitif 2025 = 2 975 000 km, soit un écart inférieur à 1 %).

L'année 2025 va se terminer avec une légère baisse de fréquentation sur l'ensemble du réseau Optymo par rapport à l'année 2023, sommet de la fréquentation depuis le Covid et nouvelle année de référence du réseau.

Nous enregistrons une contraction de la fréquentation modérée de 2 % sur l'ensemble du réseau. À offre de service constante, cette baisse se concentre principalement sur les heures creuses. Par ailleurs, la progression des mobilités alternatives aux transports en commun s'affirme nettement, traduisant une évolution des usages.

Le parc bus de la RTTB au 31 décembre 2025 se composait des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN ;
- 13 bus standards Gplc MAN ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN ;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN ;
- 8 bus articulés H2 SOLARIS ;
- 2 minibus Gazole Mercedes.

Soit un total de 63 bus.

En 2025, la Régie a :

- Réalisé 2 981 113 km toutes énergies confondues (pour 2 975 000 km programmés au budget primitif) ;
- Consommé 1 032 499 litres de gazole pour effectuer les 2 574 357 km réalisés avec les véhicules Man Hybrides, Man Euro6 standards et articulés ou les minibus Mercedes soit une consommation moyenne de 40 litres aux 100 km ;
- Consommé 395 133 litres de Gplc pour effectuer les 394 555 km réalisés avec les véhicules Man Gpl soit une consommation de 100 litres aux 100 km.
- Consommé 465 kg d'hydrogène pour effectuer les 12 201 km réalisés avec les véhicules Solaris H2. Les kilométrages trop faibles et les consommations non exhaustives et non facturées ne permettent pas de tirer de conclusions fiables quant à la consommation des véhicules.

Le prix moyen du carburant gazole acheté par la Régie a baissé sur l'année 2025 avec un prix à 1.27 € HT en moyenne sur l'année, contre 1.37 € HT en 2024.

Le prix moyen du carburant GPL est, quant à lui, resté stable en se situant à 0.5939 € HT le litre (contre 0.5950 € HT en 2024).

Aucune donnée de facturation fiable n'est disponible actuellement concernant le carburant hydrogène.

L'offre VLS :

Le parc VLS est constitué, fin 2025, de 280 vélos libre-service en exploitation répartis sur 32 stations.

Le coût de fonctionnement du service VLS en 2025, incluant la masse salariale des 5 agents affectés à cette activité est le suivant :

Poste	Montants
Pièces détachées	45 761 €
Réparation Box	3 078 €
Maintenance logiciel et système	50 634 €
Divers	0 €
Sous-Total	99 473 €
Frais de personnel (dont intérimaire)	240 624 €
Total	340 097 €

Le personnel :

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 180 personnes au 31 décembre 2025. A cet effectif s'ajoutent 12 salariés en CDD (dont 2 apprentis) soit un total de 192 salariés.

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 9 agents de maîtrise exploitation ;
- 145 agents commerciaux de conduite dont 9 CDD ;
- 6 agents vérificateurs agents de maîtrise ;
- 7 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise et 1 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 2 apprentis ;
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise ;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise.

2.2. Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 8 606 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.55 €. Cette dépense est en baisse de -0.18 % par rapport à l'année 2024. Plusieurs facteurs expliquent cette légère diminution, à savoir la suppression de la branche Châtenois-les-Forges de la ligne E – Evolity ainsi que les renouvellements des marchés TPMR et RPI.

2025	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	420 394	2 735 201.93 €	≈ 6.51 €
Lignes suburbaines principales	1 300 164	3 335 711.10 €	≈ 2.57 €
Lignes suburbaines secondaires	505 755	1 554 716.23 €	≈ 3.07 €
Ligne PMR	115 888	318 022.31 €	≈ 2.74 €
Lignes RPI	82 635	663 113.12 €	≈ 8.02 €
Total	2 424 836	8 606 764.69 €	≈ 3.55 €

Pour mémoire, en 2024, ce poste de dépenses représentait 8 622 279.08 € pour 2 430 466 km effectués soit 3.55 €/km.

2.3. Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis 2020, ce sont 7 transporteurs qui effectuent les lignes principales, secondaires et les renforcements scolaires (lignes ouvertes à tout public).

L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle/Meroux-Moval Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt/Meroux-Moval Gare TGV
- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toutes périodes, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 exécutées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles-Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe-Belfort République
 - Ligne 34 Montreux-Château-Belfort République
 - Ligne 35 Meroux-Moval TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Belfort
 - Ligne 40 Auxelles-Bas-Etueffont
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du ressort territorial
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux-Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux-Moval Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Le total des dépenses est égal à **7 625 629.26 €**. Les grands postes se décomposent comme suit :

2025	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	420 394	2 735 201.93 €	≈ 6.51 €
Lignes suburbaines régulières	1 300 164	3 335 711.10 €	≈ 2.57 €
Lignes suburbaines secondaires	505 755	1 554 716.23 €	≈ 3.07 €
Total	2 226 313	7 625 629.26 €	≈ 3.43 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK Eurocar	4 182 818.03 €
Autocars Maron	2 385 784.87 €
AZ	334 516.55 €
Mouchet	286 235.93 €
Express Sundgoviens	248 627.12 €
Soldpark	151 235.37 €
ADJ	36 411.39 €
	7 625 629.26 €

Le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est de 3.43 €. Ces montants tiennent compte de l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale, les investissements du matériel roulant, le gasoil. La formule d'indexation qui tient compte de l'ensemble des indices métiers est recalculée au 1^{er} janvier.

Les différentes déviations, occasionnées par les travaux de voirie réalisés sur les routes communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire de 12 027.24 € HT pour 5 967.25 km. Ce coût a été supporté en totalité par le SMTC.

De plus, nous confions, depuis 2021, un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité à la société Cosécur qui est intervenue à raison d'une semaine par mois, et de 2 semaines lors de la rentrée scolaire, pour un coût de 24 378.58 € HT €.

2.4. Les RPI

Il existe 23 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 18 communes ou syndicats de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternelles et élémentaires). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

Depuis septembre 2025, nous avons contracté un marché public avec les transporteurs LK Eurocar, Autocars Maron et AZ pour les RPI Roppe/Vétrigne, Montreux-Château/Petit-Croix, le SIT et la Baroche.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI - marché SMTC 90	82 635	239 546.24 €
RPI - <i>marché en propre</i>		423 566.88 €
Total RPI	82 635	663 113.12 €

2.5. Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacement d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi, de 8h00 à 18h30.

L'entreprise détentrice du marché a été liquidée courant juillet. Par conséquent, ce service a été interrompu au mois d'août et a pu reprendre début septembre avec un nouveau transporteur. Ces perturbations ont eu des impacts sur le nombre de courses, de clients transportés et sur le prix.

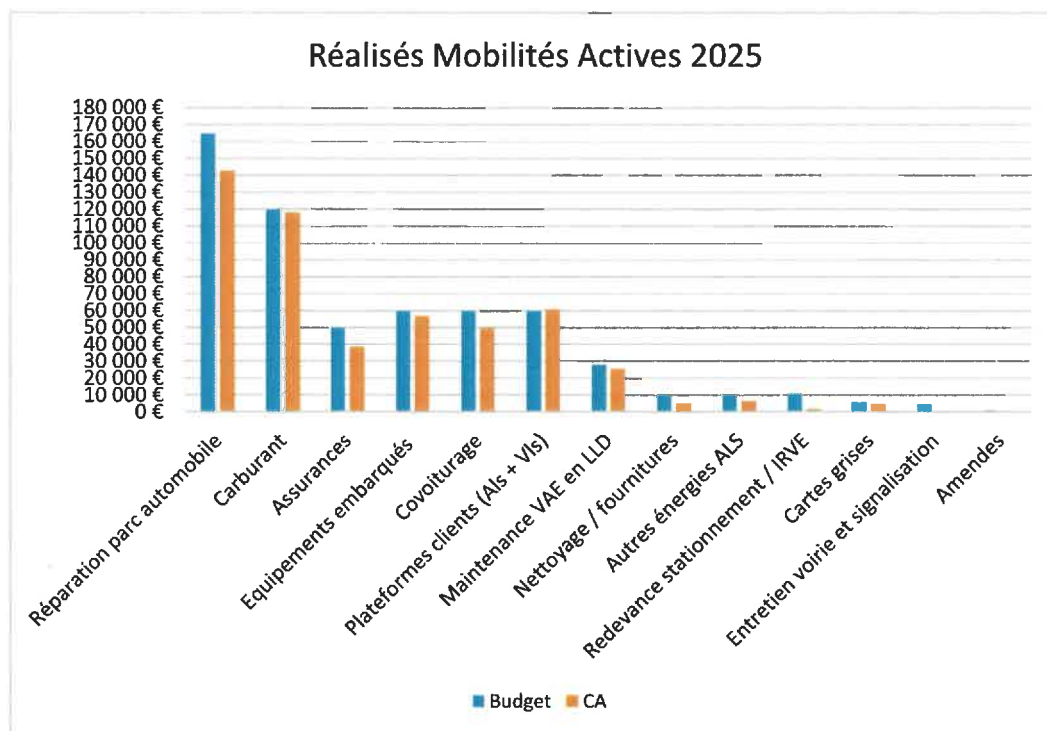
Le coût des dépenses pour l'année 2025 s'élève à 318 022.31 €, soit un coût de **32.47 € par course**.

	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de km effectués	Coût €	Moyenne du nbre de clients actifs / mois
PMR 2025	12 052	9 793	115 888	318 022.31	100

3. Les dépenses des Mobilités Actives : 510 513 €

2025 présente une situation identique à 2024 : la hausse des dépenses, portée notamment par l'augmentation du prix des carburants et du coût des réparations des véhicules, s'est poursuivie. Afin de faire face à ces évolutions, un budget supplémentaire a été accordé en cours d'exercice, permettant d'abonder certains chapitres budgétaires et d'assurer la continuité du service.

Marché	BP 2025	BS	Réalisé	Part
Réparation parc automobile	155 000 €	10 000 €	142 647 €	-14%
Carburant	110 000 €	10 000 €	118 138 €	-2%
Assurances	130 000 €	-80 000 €	38 618 €	-23%
Equipements embarqués	60 000 €		56 651 €	-6%
Covoiturage	60 000 €		50 079 €	-17%
Plateformes clients (Als + Vls)	60 000 €		60 635 €	1%
Maintenance VAE en LLD	28 000 €		25 500 €	-9%
Nettoyage / fournitures	10 000 €		5 093 €	-49%
Autres énergies ALS	10 000 €		6 447 €	-36%
Redevance stationnement / IRVE	9 000 €	2 000 €	1 650 €	-85%
Cartes grises	6 000 €		4 731 €	-21%
Entretien voirie et signalisation	5 000 €		0 €	-100%
Amendes	1 000 €		324 €	-68%
	644 000 €	-58 000 €	510 513 €	-13%



3.1 - Les dépenses VAE LLD : 25 500 €

Le service de location de longue durée de vélos à assistance électrique est assuré dans le cadre d'un partenariat avec la start-up Parco, en place depuis 2023, à laquelle sont confiées la maintenance du parc ainsi que la gestion des contrats.

Les dépenses afférentes au dispositif sont de 25 500 €.

3.2 - Les dépenses du Covoiturage

Les dépenses liées au dispositif de covoiturage s'élèvent à 50 079 € dont 13 669 € de cofinancement sur l'exercice 2025. Elles traduisent la poursuite de l'engagement de la collectivité en faveur des mobilités partagées et du développement de solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture.

4. Crédit-bail : 870 707.64 €

Ce poste enregistre le montant du crédit-bail auprès de la Banque Postale pour la flotte des 30 bus Man mild-hybrides, achetés en 2019 pour un budget global de 8 469 041 € HT.

5. Les frais de gestion du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à **227 431.31 €**. Cela correspond aux frais de gestion prélevés par les Urssaf et MSA pour gérer les versements effectués par les assujettis.

6. Le remboursement du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 922.28 € pour 2025. Le remboursement de la contribution du Versement Mobilité est demandé par les établissements qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

7. Les frais de communication et marketing

7.1. Communication / marketing

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par Optymo, avec des résultats solides en matière de développement clientèle et de modernisation des services. Les actions menées ont permis de renforcer l'attractivité du réseau et de poursuivre la progression du taux d'équipement de la population. Cette évolution repose sur une stratégie combinant innovation, proximité et valorisation des usages.

Le déploiement de l'application mobile en automne 2025 constitue une avancée majeure dans l'accessibilité des services. Cet outil permet désormais aux usagers de disposer, en temps réel, d'une offre complète et simplifiée, contribuant à améliorer l'expérience client et à ancrer Optymo dans une logique de mobilité connectée et intégrée.

Dans le prolongement des orientations définies, la communication a évolué vers une approche plus incarnée, valorisant les usagers et les collaborateurs. De nombreuses actions ont été menées en ce sens : reportages photographiques, productions vidéo, campagnes mettant en avant l'humain, ainsi que des expositions et animations participatives. Cette démarche a permis de renforcer le lien de proximité avec le public et de consolider l'image de marque du réseau.

L'année 2025 a également marqué le lancement d'actions ciblées en direction des entreprises et des collectivités du territoire. Des opérations de terrain, de sensibilisation et des démarches d'accompagnement ont été déployées afin de mieux faire connaître les services Optymo et de favoriser leur appropriation par les salariés. Cette stratégie a contribué à élargir les publics touchés et à inscrire davantage la mobilité dans les pratiques quotidiennes.

La transition vers une flotte de vélos électriques s'est accompagnée d'un travail de repositionnement de l'identité du service, soutenu par des campagnes de communication dédiées et des actions de valorisation sur le territoire. Cette évolution s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement des mobilités douces et durables.

Par ailleurs, plusieurs enquêtes de satisfaction ont été conduites tout au long de l'année auprès des différents publics (usagers des services, clients en agence, entreprises), permettant de recueillir des retours qualitatifs et d'identifier des axes d'amélioration concrets. Ces démarches participent à une logique d'amélioration continue de la qualité de service.

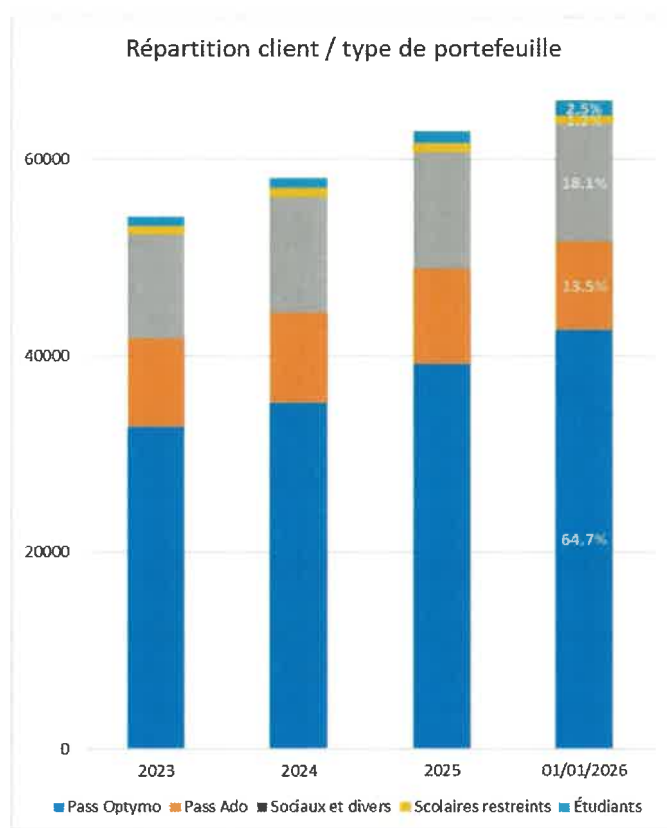
7.2. Les Clients

La dynamique commerciale engagée ces dernières années se confirme en 2025. Dans un contexte démographique stable à l'échelle du Territoire de Belfort, le réseau continue de gagner en attractivité.

Au 1^{er} janvier 2026, près de 71 000 clients sont équipés d'un Pass Optymo, soit un taux d'équipement de 47 % de la population. Sur l'année 2025, 3 640 nouveaux usagers ont rejoint le réseau, traduisant la pertinence des actions menées en matière de communication et de développement commercial. Cette évolution s'accompagne d'une fréquentation toujours soutenue des services de transport.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

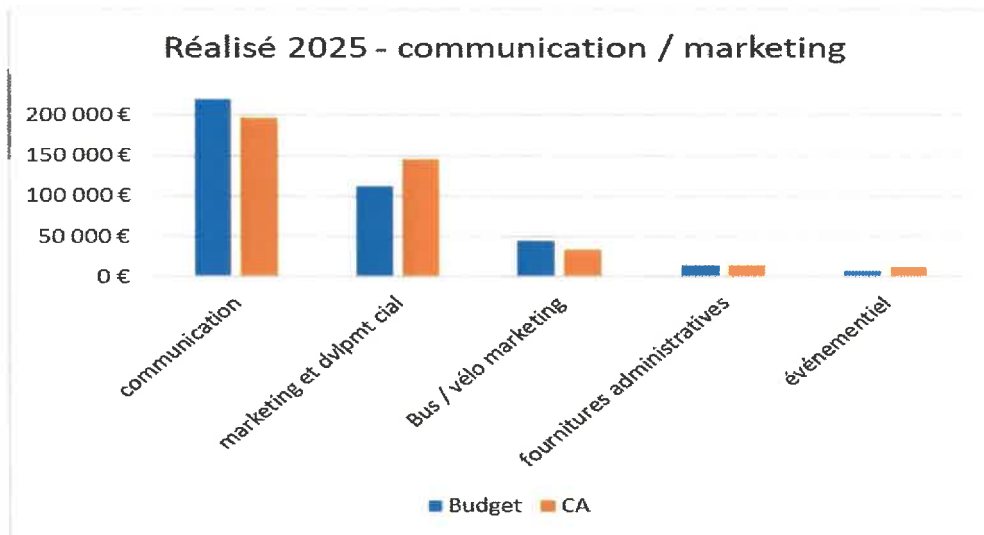
	2023	2024	2025	01/01/2026
Total - Cumul	57 659	62 002	67 239	70 879
Nbr / an / n-1	5 384	5 642	5 237	3 640
Part Clt / Terrifortains	38%	42%	45%	47%



Le nombre total de clients poursuit sa progression entre 2023 et le 1er janvier 2026, confirmant la dynamique engagée ces dernières années. Cette évolution est principalement portée par la croissance du Pass Optymo, qui constitue le socle du portefeuille usagers. Le segment Pass Ado, en hausse jusqu'en 2025, enregistre une légère diminution en 2026. Les catégories « sociaux et divers » demeurent globalement stables, tandis que les publics scolaires et étudiants restent minoritaires. La structure du portefeuille évolue peu et reste largement dominée par le Pass Optymo. Ces éléments traduisent la solidité du modèle, tout en mettant en évidence des marges de progression sur certains segments de clientèle.

Dépenses communication et marketing 2025

	BP 2025	RÉALISÉ 2025	PART
Communication	220 000 €	196 014,15 €	49,00%
Marketing et dvlpmt cial	112 000 €	144 711,06 €	36,25%
Bus / vélo marketing	45 000 €	33 209,80 €	8,32%
Fournitures administratives	15 000 €	14 395,28 €	3,61%
Événementiel	8 000 €	11 373,96 €	2,85%
Total	400 000 €	399 704,25 €	100%



Nous pouvons détailler les différents postes du budget comme suit :

- **Communication** : Ce poste regroupe les dépenses liées à la visibilité et à l'information voyageurs comme les achats d'espaces publicitaires (affichage, presse, radio), prestations d'agences et de création graphique, impressions de supports (fiches horaires, plans, flyers), ainsi que les prestations multimédias. Il inclut également les abonnements et outils numériques, la gestion du site internet, les partenariats, ainsi que les goodies et dotations.
- **Marketing et développement commercial** : Ce volet concerne les actions de promotion et de développement de la fréquentation avec le développement et le maintien de l'application, l'organisation d'animations commerciales (stands, semaine de la mobilité), actions marketing ciblées, ainsi que les outils et supports nécessaires à la commercialisation. Il comprend également les actions de diffusion de l'information, les enquêtes et études, ainsi que les frais logistiques associés (notamment frais postaux).

8. Les autres charges

- **Locations 131 208.63 €** concernant essentiellement les dépenses suivantes :
 - Bâtiment rue de Madrid pour 110 957.64 €
 - Espace Optymo Boulevard Carnot pour 6 364.72 €
 - Photocopieurs pour 8 949.15 €
 - Antenne relais pour 3 785.87 €
- **Rémunération des transitaires 44 474,09 €**
Ce poste enregistre la rémunération versée :
 - aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS : 43 017.04 € pour 253 041 SMS vendus (la rémunération moyenne est de 0.17 € par ticket, sur un prix de vente inchangé de 1.50 € TTC, 1.25 € HT) ;
 - à la SNCF pour les ventes des titres combinés (1 247.05 €) ;
 - à la CANUT (210 €).
- **Intérêts**
Ce poste enregistre les intérêts et frais bancaires pour 339 102.87 €
 - les emprunts contractés pour 305 353.58 € (voir tableau ci-après)
 - les ICNE pour 33 269.29 €

- les frais bancaires pour 480 €

ANNEE ENCAISSEMENT	1ière échéance	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRETEUR	Duree en mois	Taux	Dettes à l'origine	Dettes en capital au 31 12 2025	Annuité due à la banque	CAPITAL	INTERET
2010	2011	TCSP	CFFL	204	3.42%	3 754 442.73	656 981.68	334 084.43	300 870.89	33 213.54
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Mutuel BV	180	4.80%	2 000 000.00	356 120.32	187 809.16	166 208.44	21 600.72
2012	2013	Optymo Phase II	Caisse d'Epargne	180	4.83%	2 000 000.00	356 714.62	188 184.52	165 916.55	22 267.97
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Agricole	180	4.75%	2 000 000.00	355 130.18	187 184.52	165 377.22	21 807.30
2013	2015	Optymo Phase II	CDC	360	2.50%	6 000 000.00	3 931 034.50	372 413.79	206 898.55	165 517.24
2013	2014	Locaux Jonxion	Caisse d'Epargne	180	3.61%	850 000.00	208 477.58	73 636.32	64 645.17	8 991.15
2013	2014	Locaux Jonxion	CFFL	180	3.46%	850 000.00	206 819.72	72 877.32	64 324.35	8 552.97
2014	2015	Optymo Phase II	CFFL	180	2.06%	1 800 000.00	510 000.00	132 051.00	120 000.00	12 051.00
2019	2020	Bibliothèque	Crédit agricole	120	0.54%	500 000.00	203 243.47	51 395.88	50 129.07	1 266.81
2019	2020	Bibliothèque	Caisse d'Epargne	120	0.45%	1 000 000.00	430 501.22	102 323.12	100 104.16	2 218.96
2022	2023	7 bus Hydrogène	CDC	180	0.62%	1 500 000.00	1 211 021.15	104 788.20	96 922.28	7 865.92
TOTAUX						22 254 442.73	8 426 044.44	1 806 748.26	1 501 394.68	305 353.58

- **Entretien et réparations 30 026.93 €**

Ce poste enregistre les dépenses d'entretien :

- Bâtiments 709.47 €
- Véhicules 5 835.50 €
- Gardiennage 3 138.87 €
- Contrats de maintenance 13 367.71 €.

- **Impôts et taxes 37 539 €** qui correspondent aux taxes foncières des bâtiments du SMTC : locaux administratifs à la Jonxion, ESO 1 et la RTTB.

- **VNC Immobilisations et dotation aux amortissements : 5 313 902.44 €.**

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est en fonction de la durée de vie des biens. Le montant 2025 comprend de façon exceptionnelle les bus brûlés pour 4 062 785.52 € (cf article 675).

II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2025 de -4 435 220.21 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de -1 167 327.61 €.

CA 2025	Prévu	Réalisé	Reports
DEPENSES	21 257 666.25	14 582 800.96	2 857 000.00
RECETTES	21 257 666.25	14 695 196.35	1 577 277.00
	Ecart	112 395.39	-1 279 723.00

A - Les recettes

CA 2025	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart	%
RECETTES	BP	CRBS	BS / DM	TOTAL			
Subventions	-	1 577 277,00	-	1 577 277	-	- 1 577 277	-100
Dotation réserves			3 704 307	3 704 307	3 704 307	-	
Emprunts	-	-	-	-	-	-	
VNC S/Cession des éléments d'actif			-	-	-	-	
Avance AOM					-	-	
Amortissements	5 887 786	-	300 000	5 587 786	5 313 902	- 273 883	-5
Avances et acptes sur immos	-	-	-	-	1 129 371	1 129 371	
Prélèvement sur fonctionnement	2 968 681		1 742 000	4 710 681	-	- 4 710 681	-100
Travaux	1 130 000		-	1 130 000	-	- 1 130 000	
Excédent reporté			4 547 616	4 547 616	-	- 4 547 616	
Total recettes	9 986 467	1 577 277,00	9 693 922,48	21 257 666,25	10 147 580,75	- 11 110 086	-52

Taux de réalisation du budget : 47.74 %.

Les recettes sont constituées :

- de l'affectation du résultat 2024 pour un montant de 3 704 306,88 €,
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est en fonction de la durée de vie des biens pour 5 313 902 €,
- de l'avance pour l'achat des bus articulés à hydrogène pour 1 129 371,43 €.

Les reports sont constitués des subventions ADEME pour la suite du programme d'achat des bus hydrogènes pour un montant de 1 577 277 €.

B - Les dépenses

CA 2025	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart	%
DEPENSES	BP	CRBS	BS + DM	TOTAL			
Dotations	-		-	-	-	-	
Amortissement subventions	1 833 967		-	1 833 967	1 828 410	- 5 557	
Remboursement emprunts	1 505 000			1 505 000	1 501 395	- 3 605	0
Frais d'études	80 000	6 680	-	86 680	24 368	- 62 313	-72
Logiciels (concession et droit)	133 000	485 000	-	618 000	514 976	- 103 024	-17
Batiments Terrains	-	-	-	-	-	-	
Matériel Industriel	766 500	1 000 000	-	1 766 500	1 555 980	- 210 520	-12
Mobilier urbain						-	
Agencement et installations	215 000	5 000	-	220 000	104 608	- 115 392	-52
Véhicules	4 270 000	7 174 519	1 442 000	12 886 519	7 909 778	- 4 976 741	-39
Mat. info et Mobilier de bureau	53 000	28 000	-	81 000	13 915	- 67 085	-83
Travaux en cours	1 130 000			1 130 000	-	- 1 130 000	
Avances et acptes s/immos		1 130 000	-	1 130 000	1 129 371	- 629	0
Dépenses imprévues	-		-	-		-	
Régularisation amortissements			-	-	-	-	
Déficit reporté			-	-	-	-	###
Total dépenses	9 986 467	9 829 199,48	1 442 000,00	21 257 666,25	14 582 800,96	- 6 674 865	-31



Taux de réalisation du budget : 68.60 %

Les dépenses réelles d'investissement atteignent **11 252 996.50 €**. Le poste le plus important est celui du matériel de transport, porté par l'acquisition de bus articulés à hydrogène pour un montant de 7 636 800 € (voir détail ci-après).

Par ailleurs, les subventions reçues dans le cadre de cet achat font l'objet d'un amortissement à hauteur de **1 828 410 €**.

Cette dépense constitue une recette de fonctionnement (écriture d'ordres).

Enfin, les remboursements d'emprunts s'élèvent à **1 501 395 €**.



Les dépenses d'investissements pures se décomposent comme suit :

Frais d'étude 24 368 €	Etude H2 team	11 092,50 €
	Etudes Sud Territoire	13 275,00 €
Logiciels 514 976 €	Logiciel paie	30 000,00 €
	Heurès V9	6 104,00 €
	VEAM (serveurs)	8 155,00 €
	Opencell (SFM v2)	373 148,15 €
	Application mobile	97 568,66 €
Agencements 104 608 €	Porte sectionnelles atelier	4 210,00 €
	Terrassement IRVE RTTB	14 415,00 €
	Poste HTA (Dalkia+Enedis)	29 178,81 €
	Bornes IRVE	42 726,76 €
	Réfection agence rue Carnot	14 077,43 €
Matériels industriels 1 555 980 €	Echaffaudage maintenance	17 380,00 €
	Lève vitre/pare-brise	14 800,00 €
	Servante atelier	2 498,82 €
	Container stockage batterie eVLS	24 237,00 €
	Défibrillateur	1 621,00 €
	Poteaux mobiles	10 230,00 €
	Poteaux Titus	5 900,00 €
	Poteaux scolaires	30 621,00 €
	Prototype Totem ALS	1 240,00 €
	Déploiement e-VLS	1 447 452,51 €
Matériels de transport 7 909 778 €	Bus H2 articulés	7 636 800,00 €
	Renouvellement ALS	272 978,30 €
Matériels de bureau et informatique 13 915 €	Serveurs	2 225,14 €
	Ecrans PC	362,10 €
	Bornes interactives ESO	4 285,00 €
	Matériels informatiques	1 400,76 €
	Matériels de bureau	341,08 €
	Mobilier	2 429,25 €
	Agencement	2 871,80 €
Avance Immo	Avance bus articulés H2	1 129 371,43 €
		11 252 996,50 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

Licences	103 000,00 €
Agencements installations	62 000,00 €
Matériels industriels	135 000,00 €
Matériels de transport	2 500 000,00 €
Matériels informatiques	57 000,00 €
	2 857 000,00 €

Vue d'ensemble

La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

CA 2025	Prévu	Réalisé + reports	RAR	Résultat cumulé
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	37 234 784.97	31 680 602.26		31 680 602.26
D'INVESTISSEMENTS	21 257 666.25	14 582 800.96	2 857 000.00	17 439 800.96
Total dépenses	58 492 451.22	46 263 403.22	2 857 000.00	49 120 403.22
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	37 234 784.97	37 301 745.15		37 301 745.15
D'INVESTISSEMENTS	21 257 666.25	14 695 196.35	1 577 277.00	16 272 473.35
Total recettes	58 492 451.22	51 996 941.50	1 577 277.00	53 574 218.50
SOLDE				
Excédent / Déficit	-	5 733 538.28	- 1 279 723.00	4 453 815.28
dont fonctionnement		5 621 142.89	-	5 621 142.89
dont investissement		112 395.39	- 1 279 723.00	- 1 167 327.61

Après présentation de ces résultats et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,
- affecte à la section d'investissement la somme de 1 167 327.61 €,
- adopte le présent compte administratif 2025 incluant les reports de crédits,
- adopte le rapport d'activité.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD



syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2025

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Restes à Réaliser 2025**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d'activité SMTC 2025**
- **Annexe 5 - Rapport d'activité RTTB 2025**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2025**